

Le 10 Octobre 2019

**Affaire suivie par :** Stéphanie Tena

**Réf. :** JH/CR/CC/ST

**Objet :** COLLOQUE « VIOLENCES CONJUGALES : L'ENFANT VICTIME COLLATÉRALE »

Madame, Monsieur

Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le CCAS de Fos sur mer organise un colloque

**« VIOLENCES CONJUGALES :  
L'ENFANT VICTIME COLLATÉRALE »**

**LUNDI 25 NOVEMBRE 2019**

**A LA MAISON DE LA MER  
AVENUE DES SABLES D'OR  
13270 FOS SUR MER**

Vous trouverez ci-joints le Flyer ainsi que le bulletin de participation à renseigner.

Nous comptons sur votre présence et votre mobilisation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.



**Mr Jean HETSCH**  
Président du CCAS



COLLOQUE DU 25 NOVEMBRE 2019

VIOLENCES CONJUGALES : L'ENFANT VICTIME COLLATÉRALE

**BULLETIN DE PARTICIPATION**

MADAME, MONSIEUR (*RAYER LA MENTION INUTILE*)

NOM, PRÉNOM : \_\_\_\_\_

FONCTION, SERVICE : \_\_\_\_\_

COURRIEL : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

TÉL : \_\_\_\_\_

-----  
PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE :

OUI  NON

CHOIX DE L'ATELIER THÉMATIQUE (*PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE DE 1 À 4*) :

- QUE DIT LA LOI?
- ACCOMPAGNEMENTS ET PROTECTION DE L'ENFANCE
- COMMENT ACCUEILLIR LA PAROLE D'UN ENFANT?
- COMMENT RECONSTRUIRE LE LIEN « SÉCURE » PARENTS-ENFANT ?

-----  
SOUHAITEZ-VOUS UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE?

OUI  NON

DÉJEUNER SUR PLACE SOUHAITÉ ?

OUI  NON

Merci de renvoyer le bulletin de participation à l'adresse suivante :  
**[stephanie.tena@mairie-fos-sur-mer.fr](mailto:stephanie.tena@mairie-fos-sur-mer.fr) - Tel: 04.42.47.72.34**  
**CCAS, Maison de Fos, 75 chemin Fontaine de guigue, 13270 Fos sur mer**  
Avant le 15 Novembre 2019.